

Types de pollutions



Les particules fines en suspension dans l'air sont émises lors de la combustion (chauffage, production d'électricité, moteurs thermiques des véhicules ...)



Les oxydes d'azote sont aussi émis lors de la combustion. L'agriculture, les transports et l'industrie manufacturière émettent aussi des polluants qui peuvent réagir entre eux



Le dioxyde de soufre est produit à partir de la combustion d'énergies fossiles

Les composés organiques volatiles non méthaniques constituent une famille très large de substances, qui peuvent être d'origine naturelle ou anthropique qui se trouvent à l'état de gaz ou s'évaporent facilement.



L'ammoniac est lié essentiellement aux activités agricoles (épandages et stockage d'effluents d'élevage)

Liens avec les éléments naturels



Le vent disperse les polluants



La pluie lessive l'air et transfère les polluants dans les sols et les eaux (pluies acides)



Le soleil par action du rayonnement transforme les NOx et les COVNM en Ozone



La température agit sur la formation et la diffusion des polluants, comme les particules

Impactant la santé de tous, les polluants de l'air ont aussi des incidences sur les territoires :



- Baisse de rendement des cultures agricoles
- Détérioration corrosive des matériaux de façade des bâtiments
- Acidification de l'air, des sols et de l'eau

Populations les plus sensibles



- Les enfants de moins de 8 ans
- Les personnes âgées
- Les allergiques et les asthmatiques
- Les insuffisants respiratoires et cardiaques
- Les femmes enceintes
- Les fumeurs
- Les sportifs

Un outil de cadrage : le plan de protection de l'atmosphère de la grande agglomération toulousaine

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la grande agglomération toulousaine, défini pour la période 2016-2020, consiste en un plan de 20 actions pour améliorer la qualité de l'air.

Ces actions sont regroupées en 4 rubriques : les mesures A, relatives aux sources fixes de pollution atmosphérique, les mesures B, relatives aux sources mobiles de pollution atmosphérique, les mesures C, définies en matière de planification urbaine, les mesures D, destinées à l'information et la communication.

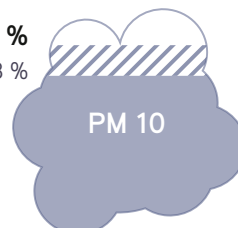
En 2019, les baisses de polluants observées restent en deçà des objectifs visés en 2009 :



baisse de 19 %
attendus : - 34 %



baisse de 25 %
attendus : - 39 %

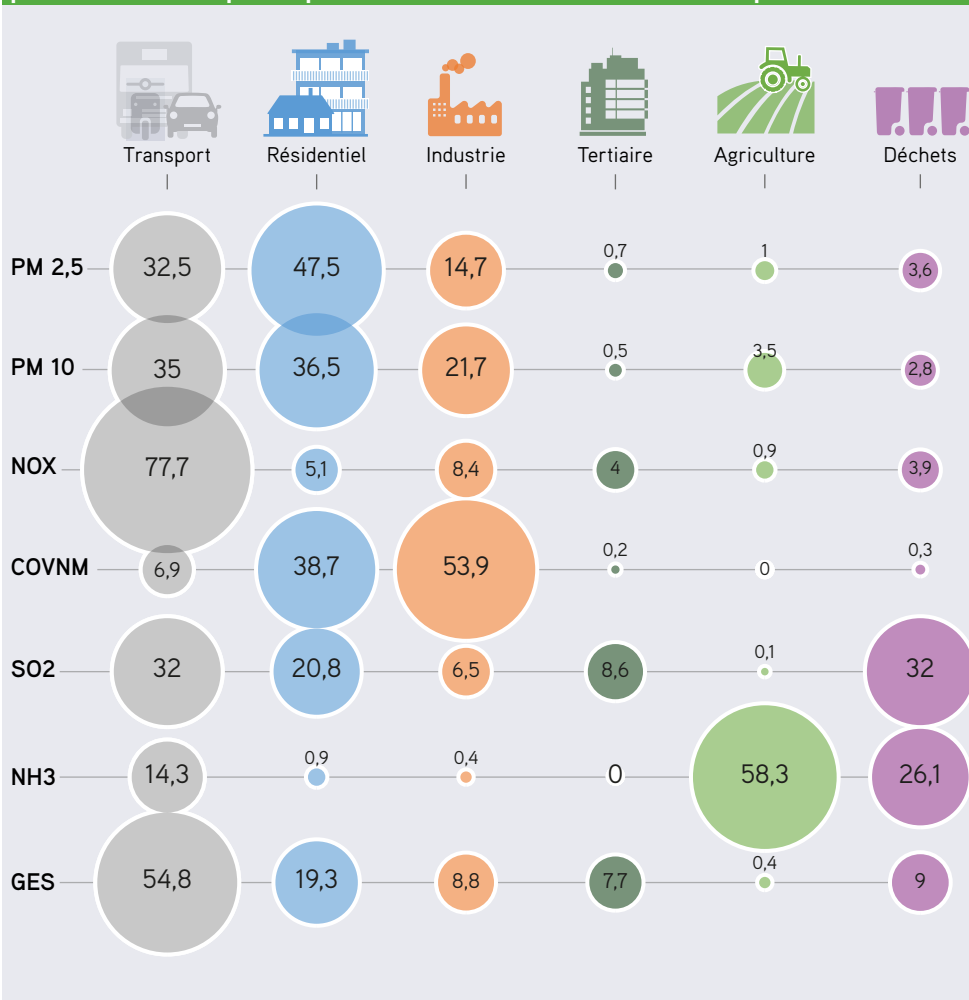


baisse de 19 %
attendus : - 28 %

Malgré la mise en place de ces actions, **7650 personnes sont exposées à des valeurs supérieures aux limites** pour les NOx sur la métropole. Cette population est localisée à proximité des grands axes de circulation.

13 km² sont exposés à un dépassement de la valeur limite pour les NOx dont 0,2 km² sont encore habités.

Contribution des différentes activités humaines aux émissions de polluants atmosphériques en 2019 sur Toulouse Métropole (%).

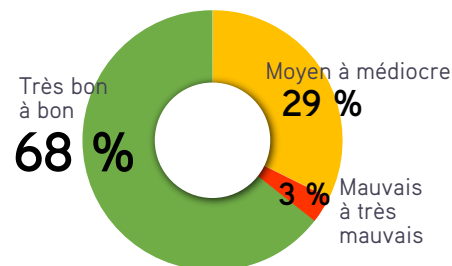


Qualité de l'air en 2019 * sur Toulouse Métropole



8 épisodes de pollution
C'est 3 jours de plus qu'en 2018 mais 7 jours de moins qu'en 2017 (polluants considérés PM10 ou ozone)

Indice de qualité de l'air (distribution annuelle)



*Les données de 2020 n'ont pas été utilisées dans le cadre de cette publication car elles ne sont pas représentatives de la qualité de l'air à Toulouse (crise sanitaire en 2020 qui a ralenti les activités et les déplacements). Les premiers chiffres de 2021, démontrent une qualité de l'air se rapprochant de l'année 2019.

PRINCIPAUX LEVIERS DE L'URBANISME POUR AMÉLIORER LA QUALITE DE L'AIR

Communiquer et sensibiliser auprès des administrés

Mettre en œuvre des aides financières

Agir sur la forme urbaine et les espaces extérieurs :

Choisir la localisation des établissements accueillant des publics sensibles
Adapter la morphologie urbaine pour favoriser la dispersion des polluants ou au contraire la limiter

Agir sur la mobilité :

Développer des transports moins polluants
Favoriser les modes actifs
Réduire la place de la voiture en ville

Agir sur la qualité des bâtiments :

Construire des bâtiments économes en énergie
Penser le système de chauffage
Réfléchir au positionnement et à l'implantation des ouvrants pour favoriser la circulation de l'air

Pour aller plus loin :

<https://www.atmo-occitanie.org/>

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/documents-r9264.html>

<https://www.cerema.fr/fr/projets/ameliorer-qualite-air-leviers-urbanisme>

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/documents-r9264.html>

Sources : ATMO Occitanie, Plan de Protection de l'Atmosphère, 2016